



**ACTES DU COLLOQUE UNION MIGRANT NET
VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2020 - WEBINAIRE**

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET INCLUSION DES PERSONNES MIGRANTES

Un défi liégeois!





**ACTES DU COLLOQUE UNION MIGRANT NET
VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2020 - WEBINAIRE**

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET INCLUSION DES PERSONNES MIGRANTES

Un défi liégeois!

**ENREGISTREMENT VIDÉO DU WEBINAIRE EN FRANÇAIS
ET EN ANGLAIS (TRADUCTION ASSURÉE PAR COLINGUA)
DISPONIBLE À LA DEMANDE : PAULINE.MALLET@POSSIBLES.ORG**

Le marché de l'emploi dit "classique" n'est pas suffisamment adapté aux spécificités propres aux personnes d'origine étrangère. En témoigne la forte différence entre le taux d'emploi effectif de ces personnes et celui des Belges : les personnes migrantes ont, en moyenne et selon la région d'origine, entre 10 et 30 points de pourcentage en moins de chance de trouver un emploi en Belgique.

Mais loin d'être une fatalité, il convient de s'interroger sur l'existence de voies d'accès à l'emploi alternatives au modèle classique. A ce titre, de par ses valeurs et sa multiplicité de formes, l'économie sociale et solidaire constitue sans doute la meilleure voie permettant la prise en compte des potentialités réelles des personnes.

INTRODUCTION

Bienvenue au Webinaire consacré à l'Économie Sociale et Solidaire comme vectrice d'inclusion, avec un focus particulier sur la Ville de Liège. Nous sommes heureux de compter parmi les participants des personnes d'horizons très différents, fonctionnaires, militants, chercheurs, représentants associatifs, d'ONG, de structures européennes, mais également des personnes migrantes de l'École des Solidarités, premières concernées par les questions que nous souhaitons aborder.

Ce webinaire s'inscrit dans le cadre du projet AMIF Union Migrant Net, porté par la Confédération Européenne des Syndicats, et opérationnalisé à Liège grâce au partenariat de la Ville de Liège, de la FGTB Fédérale, du CEPAG et du Monde des Possibles ASBL, mais également avec les participants d'origine étrangère de l'École des Solidarités, porté conjointement avec l'ASBL Promotion & Culture.

La réflexion de ce webinaire porte sur le potentiel inclusif des initiatives en ESS, et l'importance de l'implication des municipalités dans ce processus, avec comme question focale : **comment l'ESS peut-elle constituer une alternative aux dispositifs d'insertion socioprofessionnelle classiques pour les personnes d'origine étrangère? Et quel rôle les politiques publiques locales ont à jouer dans ce processus?**

Ces questions s'articulent également avec la dynamique des Villes Hospitalières, particulièrement développée à Liège et qui cherche par l'innovation sociale à proposer des dispositifs de lutte contre la précarité. Le chômage systémique à Liège, couplé à l'inadaptation des dispositifs ISP au profil particulier des migrants pousse à porter le regard sur des exemples inspirants de pratiques innovantes en ESS.

Pour cette matinée, nous avons souhaité réunir des intervenants sur la base de leur expertise technique et de leur expérience empirique. Nous la souhaitons également comme un moment d'échange afin de mettre en valeur les bonnes pratiques qui permettront à Liège, comme à d'autres villes européennes, de tester, d'implémenter et de valider des dispositifs d'insertion novateurs et adaptés dans un contexte socio-économique compliqué.

PROGRAMME

- Ouverture par l'[École des Solidarités](#)
- Gregor Stangherlin, Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale - Liège : Contextualisation et enjeux de la lutte contre le chômage structurel des personnes migrantes à Liège.
- Erdmuthe Klaer, Secrétaire Générale Adjointe - [REVES ASBL](#) : Résilience et atouts de l'ESS pour l'inclusion des personnes migrantes dans le contexte européen.
- Orville Pletschette, [CEPAG](#) : présentation des dispositifs ESS en Wallonie.
- Robin Sprumont, [CEPAG](#) : Présentation d'un panel de projets ESS belges et européens porté par/pour les personnes migrantes.
- Anna Moularque et Martine Ndiaye, [Migracoop](#) (Paris) : présentation du projet de coopératives éphémères de migrants.
- Marie Faye, [Cooperativa Diomcoop](#) (Barcelone) : présentation du projet, variété des domaines et support de la municipalité.
- Lorena Espino, [Le Monde des Possibles](#) : présentation des outils d'IBM-More.
- Conclusion et perspectives.





CONTEXTUALISATION ET ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE STRUCTUREL DES PERSONNES MIGRANTES À LIÈGE

GREGOR STANGHERLIN – VILLE DE LIÈGE

La motion « Liège, Ville hospitalière, responsable, accueillante et ouverte » a été adoptée fin 2017 par le conseil communal de la Ville de Liège. Cette dernière s'engage à mettre en oeuvre différents principes vis-à-vis des personnes migrantes :

- améliorer davantage encore l'accueil et le séjour des migrants dans le respect des droits humains,
- coordonner l'implémentation de mesures concrètes dans différents domaines, et mettre sur pied dans ce cadre un dispositif de suivi avec des représentants des associations et organismes œuvrant pour la défense des droits des migrants regroupés au sein du Collectif liégeois pour une justice migratoire,
- encourager chaque échelon de la Ville de Liège à continuer la collaboration constructive avec les travailleurs du secteur œuvrant pour la défense des droits des migrants,
- poursuivre les efforts entrepris pour mettre à disposition des logements de qualité et abordables pour les citoyens aux revenus modestes, sans discrimination à l'égard des personnes migrantes, et avec attention particulière à l'égard des femmes victimes de violences conjugales en séjour précaire en créant un groupe de travail spécifique.

La Ville de Liège s'engage également à sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil de l'autre.

La crise sanitaire a permis de tester nos capacités de résilience, de résistance aux chocs. De multiples initiatives ont été prises par les autorités locales et la société civile. Nous pouvons nous féliciter de ces élans de solidarité. Comme beaucoup de villes européennes, Liège doit faire face au renforcement des inégalités sociales. Il faut s'attaquer aux causes structurelles de ce processus. La Ville de Liège a décidé de protéger ses habitants les plus faibles, ses citoyens les plus vulnérables, et de garantir leur accès aux droits fondamentaux.

Les migrants, dans leur diversité, font partie des groupes les plus vulnérables, et il est de notre responsabilité politique collective de trouver des solutions durables pour leur inclusion, malgré l'absence d'un contexte politique européen et national favorable, bien au contraire.

Ces engagements se traduisent dans le Plan de Cohésion Sociale 2020-2025, dans lequel les migrants constituent un public cible prioritaire à protéger et à accompagner. Un diagnostic élaboré avec les partenaires du réseau liégeois a permis d'identifier cinq objectifs stratégiques en matière d'insertion socioprofessionnelle qui ont guidé l'élaboration du plan :

1. avoir une meilleure connaissance et maîtrise exhaustive, de l'offre de services mise à jour, disponible et accessible ;
2. assurer l'orientation la plus adéquate possible avec une prise en charge, un accompagnement effectif des personnes ;
3. adopter une démarche préventive par rapport aux jeunes en difficulté pour éviter leur décrochage scolaire et exclusion sociale ;
4. construire des liens entre le monde des entreprises et le monde de l'insertion socioprofessionnelle ;
5. assurer l'insertion durable des personnes faiblement qualifiées et « sans ».

La Ville de Liège avec le CPAS de Liège, le FOREM, le CRIPEL, l'Instance Bassin Emploi, Formation, Enseignement qualifiant, la CALIF, le Live in Color, Cap migrants, le Monde des possibles, visent à atteindre ces objectifs par des actions concrètes mises en œuvre dans le cadre du PCS 2020-2025.

Ce même diagnostic a mis en lumière la nécessité d'une meilleure intégration entre les politiques d'emploi et de formation, de logement et de santé par un travail en réseau renforcé.

Le projet UMN Syndicats ensemble avec des Villes pour l'intégration des migrants fait partie des 8 réseaux financés par le Fonds Asile, Migration et Intégration de l'Europe. Il regroupe des syndicats et les villes européennes de Milan, Sofia, Athènes, Ljubljana et Liège.

Ce réseau ambitionne d'apporter des nouvelles impulsions à deux niveaux :

1. Au niveau local, la Ville de Liège, la FGTB Fédérale et Le Monde des Possibles et le CEPAG se sont engagés à produire une réflexion sur les possibilités de faciliter l'accès au travail par le développement d'activités d'économie sociale et solidaire portées par les migrants à Liège.

2. Au niveau international, il s'agit de réfléchir à de nouvelles formes de partenariats entre les syndicats et les parties prenantes au niveau des villes. Les rencontres à ce niveau témoignent d'expériences positives entre administrations communales, syndicats, organismes de formation et entreprises locales pour assurer l'intégration de migrants par la formation et le travail.

Ce séminaire de lancement se veut inspirant pour les acteurs liégeois. Différentes rencontres seront organisées en 2021 pour exploiter les possibilités de création de nouvelles structures ESS à Liège pour et par les migrants. La coopération entre les institutions publiques, les syndicats, le monde des entreprises et les organisations de la société civile est fondamentale pour assurer un accès durable des migrants à la formation et au travail.

Dans la philosophie du plan de cohésion sociale, il est nécessaire de continuer à déployer la coopération inter institutionnelle et le travail en réseau.

Les points de contacts mis en place par les syndicats dans différentes villes européennes pour faciliter et défendre l'accès au travail des migrants sont certainement des exemples à suivre, de même que la création d'un guichet unique pour migrants, qui regrouperait tous les services publics et associatifs dans des secteurs comme l'emploi, la formation, l'apprentissage de la langue, la reconnaissance des diplômes, l'accès au territoire et au travail, à la sécurité sociale et à la santé,... et permettrait de faciliter l'accès des migrants aux droits et aux services, mais aussi la création de projets de partenariat inédits.

La société et les politiques publiques restent trop cloisonnées. Décloisonnons-les ensembles ! L'économie sociale et solidaire est une des façons de le faire.

RÉSILIENCE ET ATOUTS DE L'ESS POUR L'INCLUSION DES PERSONNES MIGRANTES DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN

ERDMUTHE KLAER – REVES ASBL (RÉSEAU EUROPÉEN DES VILLES ET RÉGIONS DE L'ECONOMIE SOCIALE)

<http://www.revesnetwork.eu/wp/?lang=fr>

REVES est un réseau Européen des Villes et Régions et d'organisations de l'Économie Sociale et Solidaire au niveau local et régional des 14 pays européens. Le réseau a été fondé en 1996 comme ASBL, dont le siège est à Bruxelles, et qui a pour but de promouvoir l'économie sociale et le partenariat entre l'économie sociale et les collectivités locales et régionales. Le but est d'aller au-delà des relations contractuelles du marché public vers une co-construction des politiques et stratégies. Cela se fait via des échanges, expérimentations, du travail, des dialogues politiques avec les décideurs politiques au niveau national mais surtout, au niveau européen.

Nous organisons tous les 2 ans la remise d'un prix organisé pour récompenser les initiatives exemplaires de partenariats entre ESS et les collectivités locales et régionales. En 2017, le jury composé de représentants de l'OIT, du Parlement européen, de la Commission, du Comité économique et social européen, mais aussi des acteurs de l'ESS, a récompensé 2 initiatives portant sur la défense des droits fondamentaux des personnes migrantes, dont le projet Univerbal du Monde des Possibles. Nous constatons dans les activités des régions et des villes avec qui nous travaillons qu'il y a une reconnaissance croissante de l'importance et de l'urgence d'agir pour l'intégration des personnes d'origines des migrations, ainsi que du rôle que l'économie sociale et solidaire peut jouer ici en tant que partenaire des acteurs publics.

Quelle est la valeur ajoutée de l'ESS dans l'inclusion des personnes migrantes ?

La primauté de l'individu et de ses droits dans l'économie sociale est capitale, ainsi que l'importance du collectif, de la mutualisation des savoirs, des ressources, la participation et la solidarité. Ces apports partagés donnent à l'ESS la capacité de percevoir les multiples besoins de la personne : dans ce découplage et le développement des politiques publiques l'ESS a quelque chose à apporter. Elle a une capacité d'estimer, de reconnaître et de réveiller par le collectif les capacités et le potentiel de chaque personne, la capacité de construire sur ce potentiel dans une optique d'« empowerment » plutôt que d'assistanat. Nous parlons de personnes, de concitoyens - même si ce n'est pas officialisé par un titre de séjour - de nos voisins, nos amis, collègues qui s'investissent dans notre société qui ont des droits fondamentaux, s'impliquent dans la société comme tout le monde, ce qui n'est pas toujours reconnu dans les actions et les politiques qui portent sur les migrations et l'intégration. La valeur ajoutée de l'ESS est aussi sa mission d'intérêt général, qui relie sur un territoire des acteurs publics, des organismes la formation, des PME, etc. Nous constatons la capacité de l'ESS de mobiliser différents types de ressources par ses partenariats et son approche.

Dans le Réseau REVES, beaucoup de collectivités se sont aperçues de ce potentiel et coopèrent avec l'ESS dans différents domaines. De nombreuses initiatives de soutien aux personnes migrantes lient ces différents domaines. Mais lorsqu'on parle de coopération avec les villes et les régions, on constate que cette coopération repose sur ces pratiques.

Quelques exemples (à prendre avec prudence) de coopération villes/régions sur l'ESS des personnes migrantes :

1. Premier accueil

- **Initiative Welcommon Hostel, accueil des primo-arrivant à Athènes** : basée sur le constat d'un besoin ainsi que sur la mise à disposition d'un bâtiment (une ancienne clinique) dans laquelle une coopérative sociale - en coopération avec la ville, PME, acteurs de la société civile - a développé un centre d'accueil. Mise à disposition d'un hébergement urgent, services sociaux, sanitaires, informations, orientation. Le lieu est ouvert à la population locale et travaille sur ce lien. Le lieu a développé son activité avec des liens entre entrepreneuriat/emploi/formation pour les personnes migrantes, surtout des femmes. La ville a ensuite décidé de mettre à dispositions d'autres appartements dans différents endroits de la ville pour compléter l'offre.

- Coopération entre **communes italiennes sur l'ESS**, dans un programme d'études **EURICSE** lancé par le gouvernement antérieur à Salvini, qui visait à décentraliser la gestion des activités d'intégration avec le soutien financier au niveau national et des municipalités. La diversité des projets qui ont vu le jour sur cette base est très riche. Certaines villes, régions, provinces sont allées plus loin. Notamment, la province du Trentino a développé un "guichet unique" comparable à l'exemple du Portugal. Un centre d'étude en coopération local vient de publier une étude sur les bénéfices de ce type d'approche qui influencent aussi les syndicats. Le changement de gouvernement dans la Province a cependant mis un terme à ce projet. Cet exemple est néanmoins inspirant, sur le potentiel d'éducation/formation/orientation professionnelle des personnes migrantes.

2. Education/Formation/Orientation professionnelle/Mentorat

- **Mamas Retro - coopération avec des services de l'emploi et les services d'aide sociale** : un projet notable est celui développé à Göteborg en Suède pour promouvoir l'entrepreneuriat des femmes éloignées de l'emploi. Cette initiative ne s'adressait pas spécifiquement aux personnes migrantes à son origine. Une entreprise ESS s'est créée, dans laquelle les femmes sont co-entrepreneuses. Le succès a été tel que le projet est devenu un lieu de formation, ISP, utilisé comme tel par les services de l'emploi locaux. Le public migrant est particulièrement représenté dans le projet. Le potentiel de l'ESS est reconnu, notamment sa flexibilité et sa capacité d'adaptation aux besoins des personnes en modulant ses offres et activités. Son potentiel est également celui de réunir des personnes qui peut-être ne feraient pas nécessairement appel aux services publics, mais sont plus à l'aise à entrer en contact avec le secteur associatif.

- **Pfefferwerk Stadtkultur gGmbH** : projet dans la même veine à Berlin.

- **INTEGRA programme de la Fondation Kokkotyö** (coopération avec le bureau de l'Emploi et Développement Économique municipal) : à Kokkola en Finlande, la fondation Kokkotyö développe un programme spécifique. Ils se sont aperçus que les services de mise à l'emploi, les formations de la ville ne répondaient pas nécessairement aux besoins des personnes migrantes. Un des problèmes était la participation au cours de langue et un fort « dropped out ». Le projet consistait à accompagner les personnes migrantes dans le développement d'un cours créé par eux, qui associe langue et formation dans une entreprise ou organisation

ESS. Cette initiative a rencontré un franc succès et la fondation a approfondi sa coopération avec les bureaux de l'emploi et contribué au développement économique de la ville.

3. (Co-)Entrepreneuriat

Les membres du réseau REVES nous relaient fréquemment une inadéquation entre les services d'accompagnement à la création d'entreprise et les besoins des personnes migrantes. La mise en place de partenariats ESS permet de contourner cet obstacle.

- **Östersund, académie de l'inclusion** : à Östersund en Suède, une coopérative a mis en place une académie d'inclusion en lien avec l'ESS afin d'accompagner à la création d'entreprise par des personnes migrantes.

- **GRDR/Initiative ACME** : à **Lille métropole**, dans le cadre du **projet ACME**, un recalibrage des services est opéré pour repenser les services d'accompagnement à l'entrepreneuriat, notamment dans le domaine de l'ESS, pour les rendre accessibles aux personnes migrantes.

- **Microstart à Bruxelles** propose un accompagnement à la création d'entreprise avec le microcrédit et travaille avec un nombre d'organisations et de communes.

4. Inclusion sociale/Outreach

Il est capital que les actions développées contribuent à l'inclusion sociale. Cet aspect est présent de facto quand il s'agit de formations. Il doit l'être également pour encourager les personnes migrantes à répondre aux appels d'offres des autorités publiques.

- Dans différentes municipalités en **Allemagne**, des « mères de quartiers », qui sont des femmes migrantes, font partie d'organismes d'ESS et travaillent avec les communes pour encourager des personnes isolées à rejoindre ces dynamiques. Ce sont des personnes qui se déplacent, qui ont la confiance de leurs pairs (même langue, origine, parcours comparable, etc.) Ces initiatives, comme d'autres, sont utilisées par les autorités régionales et locales dans leurs politiques.

5. Citoyenneté active/Community development

- Cet aspect se retrouve aussi dans l'**association bruxelloise «Collectactif** » qui veut sensibiliser la population par la question de l'alimentation et qui aide les personnes en précarité, migrantes ou non. Ils ont mis en place des coopérations avec la ville et la région.

- Le **CLTB** est un organisme qui vise à favoriser l'accès au logement, problématique qui concerne tout particulièrement les personnes d'origine étrangère. Ils créent des liens entre les membres d'une communauté migrante très diversifiée, par des activités de lutte contre la précarité à Bruxelles, dans des quartiers défavorisés.

- Valoriser la contribution de personnes issues des migrations à la revitalisation des quartiers : **A Genève**, la ville tente de revitaliser son centre. La reconnaissance de la contribution des migrants au développement de la collectivité locale y est concrète. Le constat d'immeubles abandonnés a rencontré le besoin de personnes migrantes en locaux. L'idée est de laisser la possibilité d'utiliser ces lieux pour un loyer très réduit, voire gratuitement pour un

long bail, en échange que ceux qui y ont accès contribuent à la communauté. Le bénéfice est donc partagé : pour les personnes migrantes concernées comme pour la communauté. Des initiatives portées par des personnes migrantes, des associations, des entreprises s'y sont engagées à réaliser différentes initiatives y compris par exemple le contact avec la population (les enfants à l'école, la sensibilisation).

6. Faciliter le dialogue avec les responsables politiques/Réseautage

- Réseau pour l'accueil et le soutien des migrants : le rôle de l'ESS est de faciliter le dialogue avec responsables politiques et autres types d'acteurs. L'exemple de **Diomcoop** à Barcelone est représentatif et sera développé juste après.

POUR RÉSUMER, QUELLES ACTIONS LES VILLES PEUVENT-ELLES METTRE EN ŒUVRE ?

J'ai interviewé certains élus dans notre réseau. Il faut changer de perspective vis-à-vis de la personne migrante donc vraiment la concevoir comme concitoyenne capable d'apporter sa contribution au développement de nos territoires, d'être reconnue avec tout le potentiel et pas juste comme quelqu'un à accompagner ou assister. Cette vision semble être celle choisie par Liège, mais ce n'est pas le cas partout. Il faut voir l'ESS non seulement comme un prestataire de service, mais surtout comme un partenaire pour

coconstruire les politiques publiques, et décroiser ces politiques. Ce cloisonnement des services publics est cependant un obstacle identifié. Les villes pourraient à ce titre créer un dialogue avec d'autres acteurs pour sensibiliser la population locale, mais aussi fournir un soutien financier. Les fonds structurels européens peuvent par exemple y contribuer, et pousser à la programmation d'activités qui vont dans le sens de l'intégration des personnes migrantes. La mise à disposition d'autres types de ressources par les villes est également capitale : bâtiments, terrains, etc. Explorer davantage le rôle des marchés publics entre aussi en jeu, ainsi que de promouvoir la contribution des personnes migrantes au développement local à travers différents programmes (comme par exemple avec l'exemple de la ville de Genève), et oser plus d'expérimentation notamment dans la conception de certains services publics, en collaboration avec les localités.

- Changer de perspective vis-à-vis de la personne migrante et vis-à-vis de l'ESS (co-citoyenneté/co-construction)
- Faciliter la coopération avec/entre différents départements/services (décloisonner)
- Encourager liens et dialogue avec d'autres acteurs
- Sensibilisation de la population locale
- Fournir un soutien financier/investissement
- Mettre à disposition d'autre types de ressources
- Explorer plus avant le rôle des marchés publics
- Promouvoir la contribution des migrants au développement local à travers différents programmes





PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS ESS EN WALLONIE

ORVILLE PLETSCHETTE – CEPAG ASBL (CENTRE D'EDUCATION POPULAIRE ANDRÉ GENOT)

Pour aborder l'aspect théorique du dispositif wallon d'insertion professionnelle, il est utile de se baser sur les valeurs que l'on recherche à défendre dans cette politique qui se veut transversale en matière d'insertion, d'emploi et de formation. De cette manière, il sera plus envisageable d'identifier le cadre wallon de l'insertion socio-professionnelle (ISP) et son inadaptation aux réalités des personnes migrantes, en mettant en avant les obstacles de terrain et les éventuels leviers pour améliorer et changer les dispositifs d'ISP concernant les personnes migrantes. À partir de là, la pertinence de l'économie sociale et solidaire (ESS) sera aussi mentionnée comme voie alternative et/ou complémentaire aux dispositifs classiques existants.

Une expérience italienne du côté de Prato en Toscane, sera également présentée, qui, dans le cadre du projet UMN, peut être tout à fait inspirante. En effet, elle associe la municipalité (la ville de Prato), la magistrature, les syndicats (notamment la CGIL, équivalent FGTB en Italie) et les coopératives (membres de la fédération Legacoop), qui, ensemble, assument un travail de veille, d'assistance et in fine d'intégration et de régularisation des personnes migrantes qui se trouvaient dans des situations d'exploitation au travail illégale.

LE « PAYSAGE » DE L'ISP EN WALLONIE ET LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS INCLUANT LES PERSONNES MIGRANTES

En région wallonne, l'insertion socio-professionnelle relève à la fois des organismes publics, comme le Forem (qui dépend de la région) et les CPAS (qui dépendent des communes), ou d'organismes privés du secteur non-marchand, comme les opérateurs membres de la fédération CAIPS (Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale, composée de près de 93 associations ou ASBL).

Au Forem, depuis 2016, il existe un dispositif « migrants » permettant aux primo-arrivants d'intégrer toutes les démarches classiques des demandeurs d'emploi, pour obtenir un permis de travail ou rechercher un emploi ou une formation. Ce dispositif permet également d'inclure directement les personnes migrantes dans les programmes des opérateurs privés (financés par les pou-

voirs publics), avec des « places » spécifiques pour le « public migrant » dans les formations CISP, MIRE, SAACE, y compris celle des CPAS. L'objectif d'insertion ici visé étant la mise à l'emploi ou à la formation.

Les CISP ont l'agrément de « Centre d'insertion socio-professionnelle » qui œuvrent dans des programmes d'orientation professionnelle, de formation de base, de formation professionnelle, toujours vers le développement d'un projet personnel. Le but étant de faire acquérir des connaissances ou d'accéder à une formation, vers un métier issu des filières du bâtiment, de l'horeca, des espaces verts, des services à la personne, du secrétariat, ou du commerce. Le public généralement visé :

- Les demandeurs d'emploi ;
- Les bénéficiaires des CPAS qui ont un revenu d'intégration sociale (RIS), ou en article 60 ;
- Les personnes avec handicap ;
- Les détenus ;
- Les étrangers (avec titre de séjour).

La fédération CAIPS, rassemble les CISP et est également composée de structures ne faisant pas partie de la politique d'ISP. Il s'agit des SIS (Services d'insertions sociale), dépendant de l'action sociale, et des ILI (Initiatives locales d'intégration), dépendant de l'égalité des chances (pouvant également concerner les primo-arrivants).

Les MIRE ont l'agrément de « WMissions Régionales pour l'Emploi » à travers des programmes de « jobcoaching » incluant l'orientation professionnelle, la formation en entreprise, jusqu'à la mise à l'emploi durable. L'accompagnement des MIRE est réalisé pour des périodes d'un an ou deux ans (avec un suivi avant et après l'emploi). Le public visé :

- Les demandeurs d'emploi ;
- Les bénéficiaires des CPAS qui ont un revenu d'intégration sociale (RIS) ;
- Les personnes avec handicap ;
- Les réfugiés « reconnus » ;
- Les étrangers (avec titre de séjour).

Les SAACE ont l'agrément de « Structures d'Accompagnement à l'Auto-Création d'Emploi » à destination des demandeurs d'emploi, afin que ces derniers puissent générer leur propre emploi et créer leur entreprise, tout en devenant indépendants. Le service

des SAACE accompagne le montage du projet, teste le projet sur le marché, étudie le financement et couvre l'hébergement juridique de l'entreprise pour une période définie.

Les CPAS quant à eux, depuis la réforme de 2016 concernant l'accompagnement des bénéficiaires du RIS, doivent leur attribuer un PIIS (Projet individualisé d'intégration sociale). Le CPAS signe un « contrat » avec le bénéficiaire, et ce dernier doit s'engager à faire davantage d'efforts ou de démarches pour améliorer sa situation, comme trouver un emploi ou une formation, voire effectuer des services communautaires. Pensé comme un service complémentaire d'orientation professionnelle auprès des bénéficiaires, on reste dans une continuation des politiques d'« activation » avec comme but de les faire trouver un emploi, ce qui relève pourtant des missions du Forem, et non pas des CPAS ou de l'action sociale. Aussi, le principe d'obligation se retrouve être à terme très contre-productif dans cet accompagnement, car en cas de non-respect, une sanction d'un mois de retrait du RIS (voire plus en cas de récidive) sera opérée. On rentre donc dans une perspective où il faut « mériter » ses allocations, alors que cela représente un droit pour les personnes qui se retrouvent sans revenu.

Concernant l'ESS, il est important de souligner qu'en Wallonie, bien que cela ne relève pas de l'ISP, il existe un autre agrément de structures qui accomplissent les mêmes missions que les SAACE, mais sans se tourner spécifiquement vers les demandeurs d'emploi : il s'agit des « Agences-conseil en économie sociale ». Elles permettent un accompagnement et une consultance spécialisée pour toute personne qui souhaite créer et développer une entreprise coopérative en collectif, donc avec d'autres personnes, afin de pouvoir l'inscrire dans une dynamique ESS.

REGARD CRITIQUE SUR L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'ISP EN WALLONIE

Malgré les annonces et dispositions gouvernementales, et le travail sans relâche – que l'on peut saluer – de l'ensemble des opérateurs œuvrant pour l'ISP, la Wallonie réduit ses efforts en vue d'une politique d'ISP visant les demandeurs d'emploi les plus fragilisés, alors que la fracture sociale ne cesse d'augmenter dans la région. Un constat décrié par de nombreux acteurs de l'ISP.

Ainsi, on constate que les emplois demandant moins de qualifications sont aujourd'hui moins nombreux, alors que deux tiers des demandeurs d'emploi recensés en Belgique sont considérés comme « peu qualifiés ». À moyen terme, cela va mener à une augmentation du nombre d'exclus de longue durée sur le marché du travail. Quand on sait que la mise à l'emploi représente l'objectif principal de la politique d'ISP en Wallonie, cela peut consolider certaines contradictions si la situation se maintient en l'état, à moins de changer de considérations sur les qualifications des demandeurs d'emploi comme étant « peu qualifiés » et/ou mettre davantage de moyens dans la formation, afin de l'étendre et de la renforcer.

Le non-emploi devient donc structurel et la précarité ne cesse d'augmenter. Nombreux sont les demandeurs d'emploi qui se retrouvent en difficulté financière, ce qui impacte directement la poursuite du parcours de formation et leurs efforts pour sortir de leur situation. Près de 50% des personnes fréquentant les centres d'insertion socio-professionnelle ou qui suivent un enseignement de promotion sociale ont un statut BIM (bénéficiaire d'intervention majorée), qui vise les personnes à faible revenu. Pour rappel, le taux de pauvreté parmi les personnes isolées en Wallonie se situe

à 18,5%.

La politique ISP en Wallonie manque donc clairement d'un plan global de lutte contre le non-emploi. Celui-ci ne pourra s'effectuer que si l'on se focalise sur les besoins, d'une part, des services ISP, et d'autre part, de la population. Par exemple, un état des lieux reste à initier en la matière en Wallonie sur l'offre de services, la quantification des publics, et l'offre d'emplois accessibles. Un plan transversal d'accès universel à l'écriture et à la lecture est tout aussi nécessaire.

DIFFICULTÉS ET OBSTACLES SUPPLÉMENTAIRES EN ISP POUR LES PERSONNES MIGRANTES [1]

Si l'on en revient à l'objectif principal de l'ISP en Wallonie comme étant la mise à l'emploi, les personnes migrantes peuvent objectivement plus difficilement parvenir à s'insérer socio-professionnellement en Belgique. En effet, l'écart du taux d'emploi est de 28-29% pour les personnes étrangères hors-UE. Ainsi, un immigré né en dehors de l'UE a environ 22% de chance en moins de trouver un travail qu'une personne née en Belgique. Cet écart atteint même 40% pour les personnes originaires du Proche et du Moyen-Orient, alors que la situation est encore pire pour les femmes. Même les plus diplômés accèdent plus difficilement au marché du travail, souvent parce que leur diplôme n'est pas reconnu malgré l'existence d'une procédure pour ce faire, qui est cependant particulièrement coûteuse, longue et bureaucratique. Pourtant, l'accès au marché du travail est un facteur clé pour l'inclusion des primo-arrivants et des personnes migrantes. La mise à l'emploi représentant pour eux tout d'abord une rémunération, mais aussi la construction d'une identité sociale et l'obtention d'une certaine autonomie. La politique d'intégration des primo-arrivants, couplée à la politique d'ISP en région wallonne, doit davantage prêter attention aux difficultés plus particulières que connaissent les personnes migrantes, en vue de rendre plus efficace leur intégration, si bien sûr, telle en est la volonté du pouvoir politique.

Quelle est alors la politique d'ISP pour les primo-arrivants et personnes migrantes en région wallonne ? Depuis 2014, il existe un parcours d'intégration qu'il convient de poursuivre, et dont la dernière révision date de 2018. Les primo-arrivants ont donc l'obligation de suivre ce parcours dans les 18 mois de leur inscription à la commune. Dans ce parcours, on y retrouve quatre modules :

- Un module d'accueil personnalisé ;
- Une formation à la « citoyenneté » ;
- Une formation à la langue française si besoin ;
- Une orientation socio-professionnelle si besoin.

Le dispositif d'orientation socio-professionnelle est-il alors plus largement efficace pour rencontrer les besoins réels des primo-arrivants ?

Très souvent, le primo-arrivant arrive sur le territoire avec un certain nombre de ressources et de compétences, mais il importe aussi que la société lui accorde les moyens nécessaires pour arriver à une réelle intégration. Dans cette perspective, une enquête a été menée par l'ONG Eclasio, auprès de 17 primo-arrivants, et parmi 8 structures professionnelles du secteur ISP en province de Liège. Elle a abouti à une série d'éléments-clés qui influencent l'accès au marché de l'emploi des primo-arrivants.

Le manque de choix professionnel peut être un frein important. Ainsi, les procédures d'obtention du titre de séjour, d'un permis de travail ou de l'asile influencent le projet professionnel et la disponibilité sur le marché du travail de la personne, qui ne trouve souvent pas le temps, du fait des contraintes légales, de mettre en place son propre projet professionnel. La reconnaissance des diplômes et la validation des compétences représente également un obstacle majeur au vue des lourdeurs administratives, amenant les personnes à devoir se réorienter vers un emploi ne correspondant pas à leurs compétences. S'y ajoute un important sentiment de frustration. La non-maîtrise de la langue française et le manque de formations adaptées et accessibles sont d'autres éléments qui limitent le choix professionnel. Enfin, cumulant toutes ces raisons, on en arrive souvent à une orientation systémique vers des métiers dits « en pénurie », qui renforce un phénomène d'ethno-stratification observable dans des secteurs comme la construction ou l'horeca (dans les tâches de plonge).

Le fait de se retrouver dans une nouvelle société n'est pas forcément quelque chose de simple, et la capacité d'orientation de la personne est a fortiori quelque peu diminuée. Les compétences individuelles de tout un chacun parmi les personnes migrantes demandent un accompagnement plus individualisé, répondant aux besoins réels de la personne, ainsi qu'un travail sur la compréhension des codes sociaux qui régissent la société d'accueil.

La prédisposition au travail est un autre élément important à prendre en compte. Tous les primo-arrivants ne sont pas prêts à entrer effectivement sur le marché du travail. Le parcours migratoire est semé d'embûches et de traumatismes qu'il faut pouvoir considérer dans l'accompagnement des personnes, tant les impacts sur leur santé (physique ou mentale) que les sentiments d'impuissance ou de mal-être face au nouveau pays d'accueil, couplés des nombreuses barrières administratives existantes. Souvent, les besoins en termes de sécurité et de logement peuvent primer sur la recherche d'emploi.

Enfin, les obstacles à l'accès au marché de l'emploi, avec toutes les formes de discrimination à l'embauche, représentent un enjeu structurel majeur. Parallèlement, subsiste un manque de contacts important entre le monde des entreprises et les organismes organisant le module d'intégration, ce qui empêche la mise au travail du primo-arrivant à la fin du parcours d'intégration. Les entreprises ne sont pas assez impliquées dans la création et la mise en œuvre des dispositifs d'intégration, et il faut pouvoir sensibiliser davantage les acteurs du monde de l'entreprise aux avantages inhérents à l'emploi des primo-arrivants qui semble essentiel à leur intégration.

Il est assez évident qu'il existe donc une inégalité dans le processus d'intégration socio-professionnelle des primo-arrivants et des personnes migrantes. Le dispositif actuel ne favorise finalement pas réellement une intégration comme étant un processus à double sens, alors qu'une mise à l'emploi rapide des primo-arrivants serait bénéfique, pour les personnes elles-mêmes, mais aussi pour la société d'accueil.

Pour répondre à ces défis et besoins de renforcer leurs conditions d'intégration, le dispositif ISP pour les personnes migrantes devrait être plus individualisé, et prendre en compte leurs difficultés spécifiques et les compétences de chacun. En effet, le dispositif actuel ne propose qu'une solution unique, trop linéaire, pour tous les primo-arrivants. Il convient donc de pouvoir donner davantage de moyens aux différents opérateurs de terrain, pour accorder plus de temps à un accompagnement plus individualisé, dans une approche plus humaine. Parmi les objectifs d'intégration, les moyens supplémentaires doivent pouvoir viser aussi la maîtrise de la langue française et des codes sociaux.

PERTINENCE DE L'ESS DANS LES PROCESSUS D'ISP: L'EXPÉRIENCE INSPIRANTE DU « PROTOCOLE DE PRATO »

En ce qui concerne la pertinence d'inclure l'ESS dans la politique ISP en Wallonie, il est important de signaler que cela est déjà le cas en ce qui concerne l'ensemble des structures économiques qui œuvrent également dans l'insertion comme les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail adapté (ETA), ou encore les sociétés qui ont une finalité sociale. Toutes ces entreprises sont cataloguées comme faisant partie de l'ESS en Belgique, et ont leurs propres fédérations représentatives qui agissent pour renforcer le secteur. Néanmoins, il est aussi utile et nécessaire de préciser qu'il ne faut pas limiter l'ESS aux entreprises d'insertion, ce qu'a encore très souvent tendance à faire le pouvoir politique en Belgique. On peut espérer se diriger vers de nouvelles perspectives avec l'actuel gouvernement wallon, et les initiatives portées par la ministre Christie Morreale, en vue de renforcer l'économie sociale marchande et coopérative.

La dynamique du projet Union Migrant Net et les initiatives ESS qu'il met en avant, pour porter l'attention sur les projets collectifs existants de personnes migrantes, avec ou sans-papiers, qui souhaitent s'inclure dans l'économie coopérative de demain, devrait pouvoir, avec les relais nécessaires, ouvrir les champs de l'ISP et la création d'entreprises coopératives par et pour les personnes migrantes. Bien que les freins les plus importants subsistent dans la politique migratoire et d'accueil qui dépend du fédéral et non pas des régions ou des communes, ces enjeux, s'ils sont rencontrés, pourraient ainsi œuvrer non seulement à une intégration effective, mais aussi à une régularisation de ces personnes par le travail.



LA RÉGULARISATION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LA VILLE DE PRATO EN ITALIE, AVEC DES ACTEURS DE L'ESS

Prato est une petite ville de 200.000 habitants, située près de Florence en Italie. Composée de nombreuses ethnies, elle concentre un grand pourcentage de personnes migrantes au sein de sa population, et cela depuis toujours. D'abord de l'Italie du Sud dans les années 70, et durant les dernières décennies, essentiellement d'Afrique et d'Asie, mais surtout de Chine. Ainsi, aujourd'hui à Prato, plus d'un tiers des enfants scolarisés sont chinois ou naturalisés italiens et d'origine chinoise.

Malheureusement, à côté de ce bel écueil d'intégration et de coexistence multi-ethnique, il existe aussi un phénomène important d'exploitation des travailleurs migrants chinois dans des entreprises tenues par des patrons chinois, où la mafia chinoise et italienne organise l'exploitation d'une main d'œuvre immigrée directement venue des campagnes chinoises. Parmi leurs victimes, se trouvent aussi des travailleurs immigrés venus de pays africains ou d'autres pays asiatiques.

En 2015, un incendie dans une entreprise (survenue la nuit) provoque la mort de plusieurs victimes. Toutes y travaillaient et y habitaient, dans des conditions de vie et de travail déplorables. Suite à ce drame, la Commune de Prato enclenche un processus de veille et de contrôle de ces types d'entreprises illégales (qui ont une importante diffusion), officialisant sur la durée un « protocole ».

Ce protocole consiste en une collaboration avec le syndicat CGIL et la magistrature de Prato, et avec l'intervention d'un troisième acteur, au service de la Commune de Prato : les coopératives

sociales. En Italie, ces sociétés remplissent largement tout un pan de ce qu'on peut comparer en Belgique au secteur associatif non-marchand d'aide aux personnes les plus fragiles et démunies dans nos sociétés (personnes précaires, ex-détenus, toxicomanes, ou avec handicap). Cette aide à l'inclusion et à l'intégration des personnes se traduit également par leur mise à l'emploi, très souvent dans ces mêmes coopératives sociales.

L'objectif du protocole de Prato, est de permettre aux personnes migrantes exploitées de faire la dénonciation de leur situation d'exploitation, tout en étant protégées, car elles peuvent directement s'adresser à la commune, sans besoin de passer par la police et les procédures administratives classiques. Le fait de pouvoir contourner la police a été un élément central popularisant cette procédure spéciale. De cette manière, un processus de confiance a pu être petit à petit instauré envers les institutions, avec la collaboration efficiente des syndicats de travailleurs.

Comment et quand est-ce que les coopératives interviennent dans ce protocole ? Tout d'abord, elles exercent leurs activités à travers des conventions bien précises avec la Commune de Prato, à travers des appels d'offres réguliers de marchés publics. Une sorte d'externalisation du service public et communal, comme dans un schéma de partenariat public-privé (PPP) en Belgique, mais avec un acteur privé fondamentalement différent, car s'inscrivant dans les valeurs coopératives. Ces coopératives sociales font le travail de « sentinelle » pour la Commune, et mettent donc à disposition leurs médiateurs culturels, qui accompagnent les travailleurs migrants victimes d'exploitation vers une meilleure intégration par le travail. Il s'agit très souvent de coopératives sociales spécialisées dans l'aide et l'accompagnement des personnes migrantes (composée d'éducateurs formés en la matière, organisant des cours de langues etc.).

On constate donc avec cette expérience italienne dans la ville de Prato, qu'il est tout à fait possible d'impliquer une commune, à un échelon institutionnel très local, par rapport à des politiques d'envergure plus nationales, dans une dynamique d'action et d'intégration à la fois municipale, syndicale et coopérative.

Il faut souligner que bien que les moyens légaux concernant les collaborations entre pouvoirs publics et coopératives soient bien plus développés en Italie, les voies de régularisation pour les personnes migrantes qui y sont légalement prévues semblent, bien que plus facilement accessibles en apparence, appréciées tout aussi strictement qu'en Belgique (surtout depuis la période sous le ministre fasciste Matteo Salvini). En outre, la difficulté repose essentiellement sur une réalité nocive, beaucoup plus répandue en Italie qu'en Belgique, qui consiste en l'existence d'importants réseaux criminels d'exploitation de travailleurs immigrés (au Sud comme au Nord de l'Italie). Ces personnes ont beau avoir leurs papiers et titres de séjour, elles n'ont pas forcément des contrats de travail bien réglementés, étant plus proches d'une situation pouvant s'apparenter à un certain type d'esclavagisme, en termes d'horaire et de salaire. Ces constats n'ont cependant pas empêché la ville de Prato de se positionner dans une dynamique concrète d'intégration des personnes migrantes.

[1] La plupart du propos ici défendu reprend l'analyse exposée par Pascale FELTEN dans une publication d'Eclósio, l'ONG de l'Université de Liège : *L'intégration socio-professionnelle des primo-arrivants en Wallonie ; un véritable processus à double sens* (cf. <https://www.eclósio.org/publication/lintegration-socio-professionnelle-des-primo-arrivants-en-wallonie-un-veritable-processus-a-double-sens/>).

PRÉSENTATION D'UN PANEL DE PROJETS BELGES ET EUROPÉENS PORTÉS PAR ET/OU POUR LES PERSONNES MIGRANTES

ROBIN SPRUMONT – CEPAG ASBL
(CENTRE D'EDUCATION POPULAIRE ANDRÉ GENOT)
PAULINE MALLET – MONDE DES POSSIBLES ASBL

Des voies alternatives d'accès à l'emploi et d'inclusion via l'ESS sont déjà expérimentées partout en Europe.

Ce constat d'un lien entre ESS et inclusion se vérifie dans de nombreux projets. Nous avons pu relever l'existence de tels projets notamment à Paris, Turin, Rome, Vienne, en Suède, en Allemagne... et en Belgique aussi, de plus en plus de projets de ce type émergent ces dernières années.

Les initiatives relevées reflètent une diversité dans les méthodes inclusives mises en œuvre via l'ESS. Cette diversité s'exprime à trois niveaux :

1. Au niveau des domaines d'activités ;
2. En ce qui concerne les objectifs inclusifs poursuivis ;
3. Au niveau de l'implication des pouvoirs publics locaux.

Tout d'abord, nous avons effectivement pu constater la diversité des domaines d'activités que peuvent prendre les initiatives en ESS menées par et/ou pour les personnes migrantes.

Ainsi, de manière aléatoire, peuvent être cités : coopérative agricole de fruits et légumes, revalorisation et vente de vêtements de seconde main, fabrication de yaourts bio, réparation de voitures, entretien des espaces verts, restauration et service, atelier de confection textile, et encore beaucoup d'autres.

En second lieu, la diversité des objectifs d'inclusion poursuivis par les différents projets doit être soulignée. Cette diversité d'objets sociaux démontre la flexibilité et l'adaptabilité du système, mais surtout l'ancrage local de ces initiatives en ESS, qui viennent répondre aux besoins des villes en termes de services comme de renforcement du lien social.

Ainsi, le premier objectif, pour certains projets, est essentiellement d'une visée formative.

- Au sein du [Refugee Food Festival à Paris](#), différentes formations sont proposées, directement en milieu professionnel, et notamment pour travailler dans les métiers de la restauration collective.

- A la [Fabrique Nomade](#), toujours à Paris, on propose une formation certifiante des migrants disposant de savoir-faire artisanaux. L'idée de la Fabrique Nomade est d'accéder à une reconnaissance professionnelle par l'objet, plutôt que par le diplôme. Ce dispositif vient répondre aux difficultés pour les personnes migrantes de faire reconnaître leurs qualifications.

Les entreprises en ESS, de par leurs valeurs, constituent un cadre sécurisant et une approche individualisée pour acquérir, renforcer et valoriser des compétences professionnelles in situ.

L'inclusion via l'ESS peut également favoriser l'apprentissage de la langue tout en étant déjà à l'emploi, contrairement à des formations classiques, qui apportent des contenus théoriques en amont d'une immersion en milieu professionnel.

- C'est le cas notamment du projet textile mené à Chieri (Italie) avec le [CPIA et le musée du textile](#), où de futurs couturiers demandeurs de protection internationale bénéficient de l'expérience des retraités de l'industrie textile qui s'est éteinte dans la Région du Turin, pour monter en compétence tout en apprenant l'italien appliqué à la couture.

- C'est le cas aussi dans des dispositifs plus proches de l'ISP classique, qui ne sont pas liés à l'ESS, mais dans lesquels le Forem notamment expérimente la mise en stage de migrants, combiné simultanément à leur apprentissage de la langue, et notamment le projet [Hospi'Jobs](#) (Monde des Possibles), qui permet à des demandeurs d'emplois de nationalité extra-européenne de suivre une formation en milieu hospitalier.

De nombreux projets proposent, d'autre part, une formule transitoire, véritable tremplin vers l'emploi. L'idée est de donner une chance aux personnes d'être confrontées à un milieu professionnel, afin d'acquérir une première expérience, si difficile à obtenir autrement.

- A ce titre, le projet liégeois [Univerbal](#) (du Monde des Possibles), forme des interprètes en milieu social, et leur permet d'expérimenter leurs apprentissages dans un cadre professionnel, en allant assurer des séances d'interprétation dans des hôpitaux, des associations, des cabinets de psychologues, etc. Ce type d'initiatives permet aux personnes de valoriser leurs acquis par la suite sur le marché du travail, et d'acquérir des codes professionnels, tout en renforçant l'estime de soi.

- En plus de favoriser un accès au marché de l'emploi plus classique, l'ESS peut potentiellement aussi participer à la stabilisation du titre de séjour des personnes qui prennent part au projet. C'est le cas dans le projet liégeois de confection textile [Atemos](#), où des femmes sans-papiers réalisent et vendent des créations textiles dont les bénéfices sont utilisés pour assurer leur survie. L'objectif est de démontrer leur ancrage local durable et leur employabilité dans le but de renforcer leur demande de régularisation en cours.

La formule transitoire que proposent les initiatives en ESS peut donc concerner tout autant une transition vers l'emploi qu'une transition vers une stabilisation de séjour (voir la présentation de [Diomcoop](#) par Marie Faye infra).

Enfin, d'autres projets sont guidés par un objectif d'accès à l'emploi :

- L'[Hôtel Magdas](#) de Vienne forme des réfugiés aux métiers de l'hôtellerie en les faisant travailler au sein de l'établissement, tout en proposant un accompagnement social adapté.

- A côté de ce projet, on peut citer la coopérative paysanne [Emmaüs Roya](#) dans les Alpes françaises, qui vise à réhabiliter des personnes migrantes en favorisant la mixité en milieu agricole et en mêlant solidarité et écologie. L'idée ici est de travailler ensemble, toute origine confondue, pour créer du lien et de la richesse dans un cadre démocratique.

Ce type d'initiatives offre des possibilités d'embauche à des personnes qui n'auraient que peu de chances de trouver un emploi par ailleurs.

- C'est exactement ce qui a fondé la création de la **coopérative Barikama près de Rome**, qui vend des yaourts et des légumes bio. Le collectif a été lancé par des migrants sans papiers, exploités dans des coopératives agricoles de la région. Aujourd'hui c'est la vente des produits de la coopérative qui assure à chaque coopérateur migrant des rentrées financières.

- A Liège, nous pouvons citer [Sirius Hub](#), coopérative numérique qui forme des développeurs web. Ces développeurs, une fois formés, proposent un service de création de sites web. On a là un processus allant de la formation au débouché professionnel, les métiers du numérique faisant partie de la liste des fonctions en pénurie de main-d'œuvre recensée par le Forem.

L'objectif dans toutes ces configurations est bien d'améliorer l'employabilité des personnes dans un espace sécurisant et respectueux des parcours de chacun, et non de pousser systématiquement les personnes à se conformer aux dispositifs d'ISP classiques, dont une partie des personnes migrantes sont exclues dès le départ et le seront peut-être toujours.

Il ne s'agit pas cependant pour les pouvoirs publics de promouvoir des projets humanitaires, parce que le succès commercial et la viabilité économique sont également questionnées dans ces initiatives. Donc on peut parler de véritables dispositifs de lutte contre le chômage systémique, contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale.

Le troisième lieu où s'exprime la diversité des méthodes inclusives via l'ESS dans ces différents projets européens, c'est au niveau de l'implication des pouvoirs publics, qui se reflète dans la configuration de ces projets et leur capacité à se pérenniser.

Pour promouvoir le développement d'initiatives en ESS en lien avec l'inclusion des personnes migrantes, il faut une volonté politique forte au niveau communal, et notamment pour créer les

conditions d'un dialogue et d'une coordination entre les politiques d'intégration et d'emploi. La concrétisation de cette volonté prend notamment les formes suivantes :

- Mise en place de services pour accompagner et orienter les personnes,

- Adoption de dispositions pour lever les freins structurels : apprentissage de la langue, lutte contre les discriminations, reconnaissance des compétences, etc.,

- Assurer le maintien de ressources économiques pour accompagner les projets en ESS, qu'ils soient transitoires ou même d'entrepreneuriat. Pour la Wallonie, il s'agit pour les CPAS de promouvoir et de valider ces processus inclusifs innovants,

- Mettre des locaux à disposition pour expérimenter des projets en ESS,

- Mais plus loin encore, concernant les personnes en séjour précaire ou sans titre de séjour, il s'agit pour les villes de garantir la protection de ces personnes contre les arrestations, et de tendre vers la délivrance de cartes d'identité communales aux sans-papiers. C'est d'ailleurs en projet ici à Liège.

C'est la mise en œuvre de telles pratiques que le projet Union Migrant Net devra permettre de favoriser. Un guide de bonnes pratiques co-construit avec la ville de Liège en ressortira également, et sera destiné aux municipalités.

En adoptant une approche locale qui tienne compte des besoins spécifiques des personnes migrantes, les pouvoirs publics reconnaissent la particularité de ce public et cessent de s'obstiner à les confronter et tenter de les conformer à un système d'ISP classique excluant. Ils assurent ainsi des débouchés professionnels alternatifs à des personnes précarisées, luttant ainsi à la fois contre le chômage structurel et l'exclusion sociale, et pas seulement pour les personnes migrantes, mais pour toute une série de personnes précarisées et éloignées de l'emploi.



PRÉSENTATION DU PROJET MIGRACOOP ANNA MOULARQUE (MELTINGCOOP) ET MARTINE NDIAYE (COLLECTIF RÉVEIL) PARIS

Afin d'aller plus en profondeur dans les potentialités locales de ce type de projets, nous avons le plaisir d'accueillir Anna Moularque et Martine Ndiaye (des associations Meltingcoop et RéVEIL). Vous vouliez expérimenter une autre vision de l'entreprise, adaptée aux difficultés de langues, de codes sociaux, de défaut de reconnaissance des diplômes, mais adaptée aussi aux aspirations des personnes migrantes. Aujourd'hui, vous accompagnez dans un format d'apprentissage spécifique des projets économiques éphémères, véritables tremplins inclusifs. Je vous passe donc la parole pour nous parler davantage de Migracoop.

http://www.meltingcoop.fr/?page_id=2

Anna Mourlaque : Directrice de l'association Meltingcoop, créée de son initiative en 2018, dans laquelle est porté le programme Migracoop, avec l'Association Réveil (Réseau de Valorisation Economique d'Initiatives Locales des migrants).

Martine Ndiaye : Fondatrice de l'association [Réveil](#), qui s'occupe de l'entrepreneuriat des personnes migrantes, aussi bien en France que dans les pays d'origine, au Sénégal, Mali, Mauritanie. L'association Réveil a été fondée en 2013.

Martine Ndiaye : Depuis deux ans, nos 2 structures portent conjointement le programme Migracoop, fondé ensemble et dont le but est de porter une vision inclusive et interculturelle de l'entrepreneuriat ainsi qu'à tester de nouveaux modes d'accompagnement par l'activité. Nous verrons plus loin comment cela s'est articulé sur le diagnostic, les besoins constatés sur le terrain et dans nos pratiques afin de favoriser des dynamiques coopératives et collaboratives. En effet, la collaboration et la mutualisation permettent de gagner en plus-value et en pérennité quand on se retrouve dans un petit entrepreneuriat isolé.

Concrètement le programme Migracoop c'est une mise en réseau d'entrepreneurs par secteurs d'activités. Puisque nous avons quand même choisi d'avoir une entrée "métier" et des projets de coopératives éphémères, c'est ce qu'on va un peu plus développer. L'année dernière on a mené à bien une coopérative éphémère culinaire de 6 mois ; nous sommes actuellement dans une coopérative d'artisanat textile éphémère qui a débuté en septembre.

Le programme Migracoop sous-entend la mise en lien avec du secteur de l'ESS qui est souvent un secteur complètement méconnu et donc si on n'en a pas connaissance on passe à côté d'un certain nombre d'opportunités. Le programme Migracoop s'est basé sur un certain nombre de constats : souvent les migrants sont sur des activités à faible plus-value comme la restauration, le textile... On constate une méconnaissance totale du marché sur ces secteurs, du système entrepreneurial ; de plus, on est dans un environnement concurrentiel. Très vite, les migrants sont confrontés à des barrières administratives qui sont insurmontables : comment s'inscrire, quel format d'entreprise, etc. Si on veut être micro-entrepreneur il y a des déclarations qui se font en ligne donc il est nécessaire de s'y retrouver un peu dans ce format administratif extrêmement compliqué (qui l'est pour tout le monde d'ailleurs). Lorsque l'on est migrant on ajoute une difficulté car on est face à des gens qui viennent d'une autre culture et qui sont parfois peu à l'aise avec l'amplification de la projection. Ce faisant, ils se

retrouvent souvent dans des formations théoriques où on commence d'abord par le business plan, comme si on construisait son entreprise avec une vision qui est celle de la société d'accueil, avec des apports extrêmement théoriques. Par conséquent, beaucoup de gens enchaînent les formations mais comme ils ne peuvent jamais les mettre en pratique directement après, cela donne beaucoup d'abandon. Les apports restent dans l'informel parce qu'il y a cette impossibilité de passer à la formalisation qui paraît très lointaine, compliquée et ad hoc.

C'est sur cela que l'on a fondé des solutions un peu plus pragmatiques et qui partent de la vie et de l'expérimentation concrète. Nous verrons comment cela se décline, comment une coopérative d'activités éphémères fonctionne. Finalement ce sont ceux qui sont les mieux formés qui s'en sortent le mieux et ça laisse un peu sur le carreau les moins qualifiés, car ce sont eux qui décrochent le plus de ce genre de programme généralement. On les retrouve à tourner dans les formations à ne pas savoir comment s'en sortir et à rester dans l'informel. Je pense qu'il n'y a pas une solution mais des solutions, qui prennent en compte l'hétérogénéité des profils des migrants parce qu'il n'y a pas un migrant mais des migrants. Il faut faire cet effort pour recontextualiser les différents profils. **Il y a une méconnaissance de l'écosystème de l'ESS et si on ne le connaît pas on ne peut pas en découvrir les opportunités.** Découvrir l'ESS doit se faire aussi par de la rencontre, qui ne se fait pas parce que les formats sont peu adaptés. En effet, les barrières culturelles, sociologiques, et les difficultés d'identification sur un langage qui n'est pas commun rendent les choses plus complexes.

De tous ces constats, est venu le besoin de réfléchir à d'autres programmes **à partir de la réalité des migrants**. Le programme Migracoop s'adresse à des entrepreneurs/euses qui veulent **booster leurs compétences et dégager un petit revenu**. Ce faisant, on n'est plus dans une vision de l'entreprise classique comme ici, dans la société d'accueil avec une vision très formalisée (le chef d'entreprise, le salariat, le secteur informel). En effet, le but est que les entrepreneurs, confrontés à la formalisation et pour qui l'interculturel devient un frein à l'accès à l'ESS, puissent avoir accès à de nouveaux écosystèmes, de nouveaux formats dans lequel les opportunités se présentent. On s'est rendu compte que des formats collectifs étaient beaucoup plus importants et des formats comme des cuisines, des ateliers partagés, une mutualisation des coûts étaient quelque chose d'extrêmement important qui pouvait être une marche vers un entrepreneuriat en tout cas un peu plus inclusif. On a donc imaginé un format de «coopérade» de tests, en grandeur réelle, que sont les **coopératives éphémères**.

Anna Moularque : par la force des choses, on s'adresse essentiellement, parce que ce n'était pas une volonté de départ, à des entrepreneuses. On accompagne des femmes qui sont à l'aise dans les formats collectifs qu'on propose. On va zoomer sur les coopératives éphémères qui sont le projet qu'on a développé ensemble avec les deux associations depuis deux ans. Comme l'a dit Martine, on en est à notre deuxième coopérative : une première en 2019 sur le culinaire et une deuxième sur l'artisanat textile. Les **coopératives éphémères** c'est l'idée de permettre à un collectif métier de **tester son activité dans un collectif** qui apporte une dynamique collective, et aussi de découvrir une autre manière d'entreprendre. Dans ces coopératives on a un statut : on travaille avec des **coopératives d'activité et d'emploi** (CAE), format qui n'existe pas en Belgique je crois, et qui se développe bien en France. Ces formats sont des coopératives d'entrepreneurs qui se mettent ensemble dans une entreprise partagée

où chacun développe son activité individuelle en s'appuyant sur des **mutualisations de moyens** : services comptables, différents outils de formations, etc. L'enjeu est également de faire connaître ce modèle pour entreprendre à des personnes moins outillées.

Nous pensons que la meilleure manière de découvrir ce modèle d'entrepreneuriat est de le vivre, via une sorte d'incubateur à l'entrepreneuriat coopératif qui dure. Nous avons fait le choix d'adopter ce modèle qui était déjà assez développé en France pour la sensibilisation de jeunes majeurs. Nous l'avons adapté pour un format plus entrepreneurial et pour s'adapter à un public adulte qui est vraiment dans un test de son activité. Nos projets éphémères durent 5 mois. On rassemble un collectif essentiellement d'entrepreneurs autour d'un métier commun, qui s'organise ensemble autour d'une coopérative. Pendant ces 5 mois, le collectif structure une offre collective, avec l'idée de **développer une offre, une marque commune**. Le but n'est pas que chacun développe sa petite activité dans son coin. Du temps est consacré à l'auto-organisation, la structuration de ce qu'on veut faire, avec l'idée de tester toutes les phases de l'entrepreneuriat in situ. Il faut à la fois s'organiser en pôle, en mission et puis ensuite définir sa cible, son identité et par la suite s'étend la phase de production.

Pour le culinaire, on s'est appuyés sur un restaurant associatif qui mettait à disposition une cuisine spacieuse, un espace restauration. L'activité est centrée sur une activité de restauration 3 midis par semaine, avec un service traiteur complémentaire. Pour l'artisanat textile on a installé un atelier de couture où se fait toute cette production textile. On a également une phase qui a démarré en décembre 2020, pour les fêtes, de prospection et de vente de la production. Le fait d'**expérimenter ce contact client** est quelque chose d'important car l'aspect interculturel est important. Si on veut sortir de sa clientèle communautaire, ce qui est souvent le cas de beaucoup d'entrepreneurs qui au début vendent et font du commerce avec leur environnement proche, il faut tester un **autre type de clientèle et diversifier son offre**. On essaie de proposer pas mal de temps de formations techniques mais aussi des **visites, des rencontres**. L'idée de ces coopératives c'est aussi de permettre de découvrir qu'il y a plein de lieux ressources sur le territoire. Pour les questions textile, on est allé voir des FabLab qui permettent d'avoir accès à des machines coûteuses, différents lieux permettant de récupérer des matériaux de réemplois à petits prix, c'est aussi de faire découvrir toutes ces ressources et des formations techniques : le certificat "hygiène et sécurité" pour les aspects culinaire, les techniques d'organisation des chaînes de production, de découpes et patronages sur le secteur textile.

Notre deuxième coopérative se clôture en mi-février 2021. Après chaque coopérative on essaie de mettre en place **un temps de capitalisation** important qui dure une journée. On rassemble les entrepreneurs qui peuvent faire un rapport sur ce qu'ils ont vécu, ainsi que les partenaires, les personnes qui ont orienté les porteurs de projets ou d'autres intéressés par la démarche. L'idée est d'avoir un outil de capitalisation qui **recense les bonnes pratiques** et aussi ce qui n'a pas fonctionné. C'est important car on est dans **l'expérimentation** : il faut pouvoir en retirer des leçons. Le collectif est toujours une aventure humaine très forte avec des avantages et inconvénients, et c'est tout cela qu'on décrypte projet par projet.

Ce qui est important aussi c'est de s'appuyer sur des **espaces physiques communs**. Je ne vous cache pas qu'avec le Covid19, ce n'est pas toujours simple en ce moment. On s'appuyait sur un restaurant associatif qui s'appelle La Nouvelle Rôtisserie dans

le 10e arrondissement de Paris. L'atelier couture à quant à lui été installé dans nos bureaux. On est dans un immeuble partagé avec pas mal de structures qui fait 25m carré, un espace modeste mais qui permet de faire de belles choses (cf. Plateau Urbain). On aimerait pérenniser cela après cette coopérative éphémère et en faire un lieu de production collective, d'échange autour de l'artisanat textile, de la confection et de la retouche. Les deux logos des marques ont été créés par Cyprielles.

L'idée est de mettre en lumière un entrepreneuriat modeste en opposition avec l'entrepreneuriat «start up», qui soit source de résilience, d'entraide sur cette période de crise, de lien social. La dimension économique est importante mais aussi la dimension de rencontres, épanouissement, **de faire avec d'autres personnes** et finalement aussi une **manière de s'émanciper** lorsqu'il est intégré dans quelque chose de collectif et qu'on arrive **à sortir de ces logiques de micro-entreprises et de plateformes qui peuvent être un peu aliénantes**. Pour nous c'est vraiment cette vision de l'entrepreneuriat qu'on veut mettre en avant et ce qu'on aimerait bien c'est pourquoi pas favoriser l'émergence de collectif métier, d'entrepreneurs qui même s'ils développent leur activité individuelle, soient en capacité de faire un réseau, d'avoir accès à des opportunités commerciales communes. De pouvoir rester leur propre patron et en même temps de pouvoir travailler à plusieurs : par exemple dans la confection locale, qui revient quand même en force sur des petites séries, pour des petites activités. On voit que les ateliers de production ne fonctionnent pas si mal à Paris s'ils sont professionnels et qu'ils ont de belles valeurs. Notre ambition c'est de leur permettre de s'auto-organiser pour monter une activité collective.

QUELLE IMPLICATION DE LA MUNICIPALITÉ DE PARIS DANS LE PROGRAMME MIGRACOOP ?

Le programme est financé par la ville de Paris depuis 2019 dans le cadre d'un partenariat avec 3 directions de la ville : la direction de l'ESS, le pôle d'intégration des personnes migrantes, et la direction qui travaille avec certains quartiers populaires Parisiens, dont le 18e arrondissement. Le financement s'adresse à un projet de développement local. La ville de Paris est un financeur structurant dans le projet, dont l'intervention s'inscrit dans la durée, ce qui est capital pour le suivi du projet. Nous échangeons régulièrement avec le service technique de ces différentes directions, qui sont à l'écoute et comprennent la spécificité de nos actions. Ils nous permettent de faire du lien avec le réseau, parlent de notre projet à d'autres partenaires et c'est vraiment intéressant. Il y a toute une logique de développement local dans le 18e, dans laquelle on s'inscrit, et qui est animée par certains services de la ville. La filière ESS se développe de plus en plus : en s'inscrivant dans une entrée métier, il y a des interactions qui sont intéressantes. Il y a toute une démarche autour de la couture, de la confection textile dans le 18e avec le quartier de la Goutte d'Or. La ville lance donc des mises en réseau dans ce cadre-là. La ville de Paris joue aussi le jeu de la commande publique à une échelle modeste, mais notamment en faisant appel régulièrement à Migracoop sur des buffets traiteurs. C'est un élément important pour permettre d'avoir de l'activité et une visibilité. Les changements de mandatures sont capitaux néanmoins, et peuvent faire varier les partenariats. Mais l'intégration via l'ESS rend curieux les élus. Nous pensons renforcer les liens avec ces nouveaux élus en 2021, pour leur faire découvrir les projets et échanger avec les entrepreneuses qu'on accompagne.



LA VILLE DE PARIS PREND-T-ELLE PART DANS D'AUTRES DYNAMIQUES, DIFFUSION, SOUTIENS, MISE À DISPOSITION DE LOCAUX POUR D'AUTRES PROJETS DE CE TYPE ?

Anna Moularque : la ville soutient de plus en plus de projets, notamment en facilitant l'accès à des locaux. Il y a des tarifs préférentiels pour des publics migrants ou non, surtout dans les quartiers populaires. Cette entrée est assez forte et là il y a un vrai soutien aux dynamiques associatives qui s'adresse à ce profil de la population Parisienne. Ensuite, la ville agit davantage sur l'animation de réseau. La ville a répondu à un projet Eiffel, avec des financements européens, pour coordonner toute l'action linguistique sur Paris, en proposant par exemple des permanences d'orientation. Il y a une offre foisonnante et à la fois qui n'est pas suffisante pour l'orientation, l'évaluation des niveaux des personnes migrantes, et de pouvoir orienter au mieux vers le cours de français le plus adapté. La ville de Paris a monté le projet et est en leadership dessus pour favoriser le lien entre toutes les structures linguistiques à Paris.

PRÉSENTATION DU PROJET DIOMCOOP MARIE FAYE, DIOMCOOP (BARCELONE)

<http://diomcoop.org/?lang=fr>

La spécificité de Diomcoop est d'être né d'une rencontre entre la révolte des Maltemos et la réponse de la municipalité barcelonaise, contre l'extrême précarité économique et de séjour d'un groupe de migrants sur le territoire. Le succès de la formule a transformé l'expérimentation en véritable instrument de régularisation et de stabilisation. Nous passons la parole à Marie Faye pour nous présenter Diomcoop.

Marie Faye : le projet Diomcoop est né à Barcelone, de la révolte des Maltemos, qui sont des vendeurs ambulants. J'ai moi-même été vendeuse ambulante pendant 4 ans comme mes autres compagnons. La communauté a commencé à se demander : pourquoi devons-nous nous tuer dans une activité comme celle-là. Il est incontournable pour les personnes sans-papiers qui arrivent en Espagne d'exercer ce type d'activité : durant les 3 premières années sur le territoire, ces personnes ne peuvent avoir de papiers, ni travailler de manière officielle. Il faut trouver des solutions dans l'économie informelle : le commerce ambulant n'est pas un choix, c'est ça ou vendre de la drogue, se prostituer... Nous vendions des produits achetés sur un marché géré par des chinois : des porte-feuilles, des sacs, etc. Lors d'une manifestation à Barcelone, l'un de nos amis est mort. La Mairie de Barcelone s'est alors rendue compte qu'il fallait agir : le projet Diomcoop est né.

La Mairie a invité le groupe de vendeurs ambulants pour leur présenter un projet. Au début, le groupe était méfiant, puis curieux. On nous a expliqué le projet, mais certains pensaient qu'il ne se réaliserait jamais. D'autres, dont je fais partie, souhaitaient trouver des solutions pour ne plus vendre dans la rue du lundi au dimanche. La Mairie nous a d'abord proposé de faire les marchés pour quitter la rue. Nous avons donc commencé à y vendre des repas à base de nourriture récupérée, dans un esprit "seconde main". Mais nous avons pensé que cette proposition de la Mairie n'allait pas fonctionner et que nous devions **nous réapproprier le projet**. On faisait de la vente parce qu'on n'avait pas le choix mais quand on était en Afrique **chacun avait des compétences, chacun**

savait faire quelque chose. On a commencé par réfléchir à cela « moi je sais faire des repas » « moi je sais faire tout ce que tu me dis » « moi je peux faire la comptabilité » etc. et tout cela a permis de **nous réorganiser en intégrant toutes nos compétences dans cette coopérative**.

On a commencé au début avec 7 ou 8 spécialités pour arriver à 2 aujourd'hui. Tous les nouveaux venus dans la coopérative se sont intégrés et se sont appropriés le projet. Ce n'était plus « fais ci, fais ça » et on a commencé à nous réinventer.

Premier axe : Nous avons créé un outil de sensibilisation sous forme de jeu qui convient aux écoles, université, centres civiques, pour montrer aux gens ce que l'on fait et ce qu'est l'immigration, pourquoi l'immigration. Ce sont nous, les immigrés, qui allons présenter notre situation et notre projet.

Deuxième axe : nous proposons toute une série de services, comme le montage pour les festivals. Nous avons un atelier textile et avons créé notre propre marque, Diamba, qui conçoit des vêtements avec des touches de wax en utilisant des patrons européens. Etc.

Nous étions un groupe de 15 au départ, et nous sommes 17 actuellement. Notre socle commun est la lutte pour la régularisation de séjour, qui est coûteuse en Espagne. Tant que tu n'es pas régularisé, tu ne peux pas travailler. Ce qu'on fait c'est prendre ces gens-là et on les intègre dans la coopérative. On essaie de régulariser la personne. On a régularisé plus de 19 personnes via la coopérative. **Quand tu es régularisé, tu as alors la possibilité de travailler dans un autre secteur, et nous essayons de faciliter ce lien**. Les gens peuvent se former sur différentes fonctions dans la coopérative. Par exemple, quand sont organisées des fêtes importantes ici à Barcelone, Diomcoop assure le gardiennage, le montage et démontage, on peint... On garde aussi des lieux où des personnes démunies logent.

Notre coopérative a connu une évolution économique. Au départ, la Mairie de Barcelone finançait l'activité à 95%. Après 3 ans d'activité, on a réussi à financer 60% de l'activité, tandis que la Mairie finance 40%. D'ici mars 2022, la Mairie de Barcelone a prévu de suspendre son financement. Nous deviendrons alors les seuls gestionnaires de Diomcoop. En 2017, nous atteignons 25 000€ maintenant on est autour de 300 000 à 400 000. Notre objectif est **d'intégrer chaque année de nouvelles personnes pour les former**, et les rendre indépendantes grâce à la régularisation, mais avec un suivi : le but n'est pas de les laisser à une entreprise qui s'en débarrassera rapidement. Diomcoop essaye d'assurer un suivi vers un travail durable ; quand ce n'est pas le cas, on reprend la personne dans la coopérative. L'objectif est social et durable.

Les bénéfices retirés des activités de Diomcoop sont réinjectés dans la coopérative : montage, formation, séminaire, apprentissage de la cuisine, service catering, services de courriers/livraisons, transport, déménagement, etc. Au départ, la Mairie nous suivait et nous aidait à gérer la coopérative. Maintenant, on a appris et chacun de nous gère un secteur. Ceux qui n'arrivent pas à ce niveau sont formés pour y accéder. Nous avons différents partenaires dans nos services, dont la majorité sont des festivals (gay pride, Gracia, etc.). Après chaque partenariat, on est repris l'année d'après.



On a monté notre propre tailleur aussi, avec des partenaires africains. Quand on a commencé, on avait l'option d'acheter en Hollande ou sur Ali Baba. On a préféré aller chez un producteur Africain (Sénégalais, Ghana, Togo) pour se fournir en tissus. C'est plus cher mais on préfère cette manière de faire, plus équitable. Si les gens n'ont pas d'occupation dans le pays d'origine, ils désespèrent et s'ils désespèrent, que vont-ils faire ? Ils vont prendre les pirogues et seuls 10% d'eux arrivent et le reste meurent sur le chemin. Parce qu'on dit qu'il y a le chemin de la Méditerranée, mais il y a aussi le chemin du désert et là, les morts on ne peut les compter. C'est le triple de ceux qui meurent en mer. Notre marque textile, Diamba (qui veut dire "courageux"), est présente sur les réseaux sociaux. Nous organisons aussi des défilés et des shootings pour présenter nos pièces. Diamba représente la force de choisir son chemin.

Tous mes collègues et moi, on vendait dans la rue. Moi, je vendais en même temps que j'étais à l'université. Ce que je gagnais je l'utilisais pour m'inscrire à l'Université. Au début, ils ne voulaient pas m'inscrire : « tu n'as pas de papiers donc tu ne peux pas t'inscrire ». Donc, je suis passée par un concours et j'ai réussi à entrer. J'ai étudié deux ans sans papiers jusqu'en 3e année, quand on a commencé cette coopérative, et j'ai pu être régularisée à travers cette coopérative. Il y a plusieurs profils de gens dans la rue : certains étaient étudiants en médecine en Afrique, et sont devenus vendeurs ambulants à Barcelone, ont travaillé dans les hôtels, ont fait des ménages... Ce sont les 3 types de travail des immigrés. On a essayé de sortir de ces limites.

Nos locaux regroupent notre atelier couture, le showroom, l'administration, les bureaux. Je suis comptable pour Diomcoop et je gère la justification des dépenses. **La Mairie nous fournit aussi des travailleurs pour renforcer l'équipe.** Avec le Covid, ça a été dur pour nous car en mars, les travailleurs de la Mairie ont renoncé à travailler par peur du virus. Ils ne voulaient pas faire les sacrifices que nous étions prêts à faire, nous n'avions pas la même urgence. Ils ont dit : « mon contrat se termine donc je ne viens pas ». Nous sommes restés avec 2 personnes pour maintenir la coopérative. On a fait des services, des ménages etc. Seules les personnes migrantes ont continué à porter le projet. On a pu travailler : on a fabriqué des masques et des boîtes pour

des médecins, on a nettoyé une clinique gratuitement, certains travaillaient dans des centres pour démunis au nettoyage et au contrôle. De mars jusqu'à maintenant, on a continué à travailler, malgré la fatigue, avec une semaine de vacances pour se reposer. Les couturiers sont passés par une formation, c'est important.

La plupart des immigrés qui venaient ici disaient « je n'ai plus d'option, ce que je dois faire, c'est travailler et envoyer de l'argent à ma famille ». Cet argent qu'on envoie, ce n'est pas un "bon argent", car ce n'est pas un argent qu'on investit. On envoie de l'argent pour consommer, manger, s'habiller mais **il faut que cet argent qu'on envoie puisse avoir un retour permettant de créer des emplois** au Sénégal ou en Afrique pour que les jeunes là-bas puissent avoir du travail et ne se suicident pas pour venir en Europe. Avant, je ne voyais pas de Sénégalais avec des **problèmes mentaux** mais maintenant j'en connais plusieurs. Par exemple, quand le Covid a commencé, la majorité ne pouvaient plus vendre en rue, et ne pouvaient rien faire de chez eux. Avec le **syndicat des vendeurs**, nous avons organisé des distributions de nourriture, mais ce n'est pas durable : il faut enseigner à la personne afin qu'elle puisse pêcher son propre poisson et sortir de chez elle. La situation est critique en Espagne, il y a plus de policiers et de médecins. On a encore appris hier le décès de 3 immigrés dans un incendie. **Il faut que l'image des immigrés change en Europe.**

C'EST TOUCHANT CAR VOUS APPORTEZ UN TÉMOIGNAGE DIRECT D'UNE PERSONNE MIGRANTE. COMMENT IDENTIFIEZ-VOUS LES PERSONNES QUI PEUVENT REJOINDRE DIOMCOOP ?

Marie Faye : Quand je suis arrivée avec mes collègues, je me suis dit « on ne va pas tenir un an ». Il faut s'entourer de personnes capables de mener ce projet. Ils ne savaient ni lire ni écrire, mais ce sont eux qui surprennent le plus. Il y en a deux qui portent le projet : un dans la commission de cuisine. Il ne savait ni lire ni écrire, et maintenant c'est lui qui organise, coordonne, qui parle avec le client. Il est là du matin au soir. Ce sont des gens comme ça qui portent le projet. **Ce n'est pas une pyramide mais une chaîne !** Quand quelqu'un quitte le projet, la chaîne risque de se rompre. **On fait des choses différentes mais chacun apporte quelque chose pour que cette chaîne puisse continuer.**

PRÉSENTATION DES OUTILS D'IBM-MORE LORENA ESPINO, RESPONSABLE DU PROJET UNIVERBAL AU MONDE DES POSSIBLES ASBL

Dans une perspective pratique, le projet Union Migrant Net a pour objectif de réaliser un guide pratique à destination des municipalités, justement pour faciliter l'accompagnement d'initiatives en ESS par et pour les personnes migrantes.

Le projet IBM-More est soutenu par le programme Erasmus+ (KA2 - AEF), et recense des initiatives européennes en ESS ainsi que des outils pratiques à destination spécifiquement des entrepreneurs migrants, afin de renforcer les compétences en entrepreneuriat.

Le projet IBM MORE a démarré en septembre 2019 et durera deux ans. Il regroupe quatre organisations : le Monde des Possibles ASBL en Belgique, KIST en l'Autriche, MIA en Norvège et INFODEF en Espagne. Le projet IBM-MORE vise à développer des outils et des méthodes innovants pour stimuler les compétences numériques, interculturelles et entrepreneuriales des apprenants grâce à l'apprentissage appuyé sur des applications web. L'ambition est double : apporter des outils aux professionnels des formations destinées à l'insertion socio-professionnelle des personnes migrantes. Et plus spécifiquement, soutenir les migrants dans leurs démarches d'entrepreneuriat social.

IBM MORE a lancé son site Web. Ce site Web rassemblera une base de données numériques qui regroupe de bonnes pratiques et des ressources diverses pour les entrepreneurs migrants. La base de données renverra à des informations pertinentes sur les projets ou initiatives visant à soutenir l'entrepreneuriat des migrants. À titre d'exemple, des projets qui sont menés avec succès comme Univerbal sera référencé dans la base de données. Le site Web offrira la formation à l'entrepreneuriat avec un accent dans l'économie sociale. Cette formation est basée sur des applications web et se présente sous forme de jeu, ceci permet de former les gens aux différents aspects de l'entrepreneuriat en s'amusant. Le projet débouchera sur un manuel pédagogique pour les professionnels sur la mise en place de cette formation.

<https://www.possibles.org/ibm-more-accompagnement-des-personnes-dorigine-etrangere-dans-lentrepreneuriat-des-nouvelles/>

<https://infodef.es/project/ibmmore-2?lang=en>

CONCLUSION

ROBIN SPRUMONT – CEPAG ASBL

(CENTRE D'EDUCATION POPULAIRE ANDRÉ GENOT)

PAULINE MALLET – MONDE DES POSSIBLES ASBL

Les projets présentés dans le cadre de ce webinaire sont enracinés dans une réalité locale, ils proposent un espace qui fait passer l'objet social avant le profit et favorisent des échanges sociocratiques et coopératifs. Ils permettent dans les faits de surmonter les obstacles que rencontrent les personnes migrantes pour accéder au marché de l'emploi via un dispositif classique d'ISP qui ne tient pas forcément compte des spécificités du public. L'économie sociale peut donc même servir de modèle commun pour l'inclusion sur le marché du travail, mais également en matière d'accès au logement ou aux soins. L'ESS peut être un outil inclusif, mais il est nécessaire pour cela qu'il soit considéré comme tel. On se situe ici à l'intersection entre politique d'intégration, de l'emploi et de la ville.

Les débats de cette matinée posent déjà un cadre de travail pour permettre un échange de bonnes pratiques entre villes européennes, et poursuivre le développement d'actions concrètes en ce sens à Liège. Les politiques publiques ont véritablement un rôle à jouer dans cette thématique, qui s'adresse aux personnes migrantes mais plus largement encore aux publics précarisés et éloignés de l'emploi.

Cette approche locale a besoin, pour devenir opérationnelle, de s'inspirer d'initiatives existantes et émergentes : une partie de ces projets sont déjà recensés au niveau européen dans le cadre notamment des réseaux MAX, DIESIS ou REVES. L'inscription dans un réseau pourrait permettre de fédérer les initiatives en ESS, pour perfectionner un modèle d'inclusion. La question de la gouvernance de ces initiatives est notamment à approfondir : créer de la participation, apprendre à co-construire ces projets, c'est l'un des défis à relever pour qu'ils puissent se pérenniser.

L'enjeu pour le projet Union Migrant Net à Liège est désormais de continuer à compiler les pratiques inspirantes en lien avec l'inclusion des personnes migrantes via l'ESS, afin d'encourager les villes à soutenir de telles initiatives sociales, en vue de l'inclusion des personnes migrantes et en faveur du respect de leurs droits fondamentaux.

Merci à toutes et tous pour votre participation à cette dynamique !

Ces actes ont été réalisés avec la contribution des partenaires du projet Union Migrant Net, des intervenants au colloque, ainsi que de Sarah Struvay du Monde des Possibles ASBL, sous la coordination de Pauline Mallet (Le Monde des Possibles ASBL) et Robin Sprumont (CEPAG ASBL). La présentation vidéo du webinaire a été assurée par Rosario Marmol-Perez (Promotion & Culture ASBL) dans le cadre de l'Ecole des Solidarités.

Mise en page : Kévin Cocco, Le Monde des Possibles ASBL.

Références des intervenants :

Gregor STANGHERLIN – Ville de Liège

Chef de projet - Plan de Cohésion Sociale

Rue Lonhienne 14 - B - 4000 Liège

04 238 50 05

Gregor.stangherlin@liege.be

<https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/securite/plan-de-cohesion-sociale>

Erdmuthe Klaer - European Network of Cities and Regions for the Social Economy (REVES aisbl)

Secrétaire générale adjointe

Boulevard Charlemagne 74

B-1000 Brussels

www.revesnetwork.eu

Orville Pletschette - Centre d'Education Populaire André Genot (CEPAG)

Collaborateur

Rue de Namur 47 - B - 5000 Beez

0498 52 14 52 – 081/26.51.65

orville.pletschette@cepag.be

<https://www.cepag.be/>

Robin Sprumont - Centre d'Education Populaire André Genot (CEPAG)

Juriste

Rue de Namur 47 - B - 5000 Beez

081/26 51 89 - 0493/04 30 71

robin.sprumont@cepag.be

<https://www.cepag.be/>

Lorena Espino - Le Monde des Possibles ASBL

Chargée de projet Univerbal

97 rue des Champs - 4020 Liège

0483/626.604 - 04/232.02.92

lorena.espino@possibles.org

www.possibles.org

Migracoop

Porté par les Associations RéVEIL : **Martine Ndiaye**

Et MeltingCoop : **Anna Mourlaque**

15-27 rue Moussorgski – 75018 Paris

migracoop@gmail.com

<http://www.meltingcoop.fr>

Marie Faye - Diomcoop

Independance, 315 entl 3 - 08026 Barcelone

930 04 27 91

info@diomcoop.org

<http://diomcoop.org/?lang=fr>

Rosario Marmol-Perez - Asbl Promotion et Culture

Animatrice Politique et Culturelle

04/221.96.21 - 0487/206.286

Place Saint-Paul, 9-11 - 4000 Liège

Rosario.MARMOLPEREZ@fgtb.be

<http://www.promotionetculture.be/>

Didier Van der Meeren - Le Monde des Possibles ASBL

Administrateur



Le Monde des Possibles ASBL

97 rue des Champs - 4020 Liège

04/232.02.92 - www.possibles.org

Pauline Mallet - Juriste

pauline.mallet@possibles.org

Didier Van der Meeren - Administrateur

dvdmeeren@possibles.org

